

## CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

### LE METIER

- Le CAP AEPE constitue la base des métiers de la petite enfance.
- Le titulaire du CAP AEPE **exerce son activité dans 3 secteurs** :
  - En école maternelle ou centre de loisirs
  - En établissements d'accueil du jeune enfant
  - Au domicile : de l'assistant-e maternel-le ou de la famille
- Le titulaire du CAP AEPE **conduit différentes missions** :
  - Des activités d'animation et d'éveil
  - Des soins du quotidien
  - Des collaborations avec les autres professionnels et les parents
  - Des entretiens des espaces de vie et du matériel

### Carte Identité IFAP

- Adresse :  
13 Quai Gallieni  
Bât Rives de Bagatelles  
BP 50111  
92150 SURESNES
- Tél:  
- 01 41 37 38 62  
- 09 72 30 13 52
- Mail :  
coursacademiques@wanadoo.fr
- Site :  
[www.institutpetitenfance.fr](http://www.institutpetitenfance.fr)
- Venir :
  - Tram 2 : Suresnes-Longchamps
  - lignes L et U : Suresnes Mont Valérien
  - Bus : 144, 244, 93, 175, 241 : Pont de Suresnes

### LA FORMATION

- La formation se déroule entre septembre et juin.
- Le dispositif est construit autour d'une alternance entre des périodes en centre de formation (448 heures) et des périodes de formation en milieu professionnel (16 semaines de stages).
- Les cours comprennent des Unités PROFESSIONNELLES et des Unités GENERALES
- Unités Professionnelles :
  - Bloc 1 : Accompagner le développement du jeune enfant
  - Bloc 2 : Exercer son activité en accueil collectif
  - Bloc 3 : Exercer son activité en accueil individuel
- Unités Générales : français, histoire-géographie, mathématiques et sciences.
- Les séances de formation sont dispensées dans nos locaux, du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00.
- Des dispenses ou des allègements peuvent être accordés selon les diplômes détenus et / ou les expériences professionnelles.
- Les épreuves de l'examen final sont organisées par l'Education Nationale entre mai et juin. Les résultats sont publiés courant juillet.

### **PUBLIC CONCERNE**

- Tout public ;
- Être âgé de 18 ans minimum à l'entrée en formation ;
- Salarié, demandeur d'emploi ;

### **PRE-REQUIS**

- Aucun diplôme n'est requis.
- Niveau 3è : maîtrise du français (compréhension et expression écrites et orales) ; bases en mathématiques ;
- Le dispositif de formation en apprentissage concerne les candidats entre 18 et 30 ans, possédant déjà un diplôme, quelle que soit la spécialité.
- Le ou les entretiens ainsi que les questions du dossier de candidature permettent de repérer les qualités nécessaires à l'accompagnement de jeunes enfants : l'observation, la capacité d'écoute, l'attention, la rigueur.

### **CANDIDATURE**

- Les dossiers de candidature sont à déposer à l'Institut Petite Enfance entre NOVEMBRE et JUIN pour une rentrée en Septembre ;
- Un ou plusieurs entretiens permettent d'identifier le projet et la motivation du-de la candidat-e ;
- Si le-la candidat-e ne possède pas de diplôme français, des tests de positionnement (français et maths) sont inclus dans la procédure de recrutement ;
- La candidature est évaluée par un jury.

### **FINANCEMENT**

- Coût de la formation :
  - Tarif (employeur, CPF de Transition) = **5542 €**
  - Tarif Individuel : **2953 € / 2753 €**
- Plusieurs financements sont possibles :
  - Prise en charge par Pôle Emploi
  - Prise en charge par l'employeur, par le biais de la formation continue
  - Prise en charge par le biais du CPF de Transition (qui remplace le CIF)
  - Par le biais de l'Apprentissage (pour les 18-30 ans), prise en charge par l'employeur
  - Financement Individuel en co-financement possible avec le CPF